

## Editorial : Le marais

Le marais constamment mis en danger aurait pu reculer dans son fonctionnement naturel par sa traversée par les 4 voies, le chemin de fer Besançon–Le Locle, le terrain d'aviation, le pipe-line, un projet de centre commercial dans les années 90 ; Les défenseurs de ce milieu humide riche avec sa flore et sa faune incomparables n'ont cessé de combattre le béton, la puissance économique et l'industrie.

Le marais de Saône, véritable château d'eau naturel pour Besançon bénéficie d'une grande attention compte tenu de ces enjeux.

Les eaux qui transitent dans ce marais s'infiltrent dans le milieu souterrain karstique à travers le creux sous roche et alimentent la source d'Arcier principale ressource d'eau des bisontins.

Les collectivités sont ainsi engagées pour préserver cet espace notamment par la mise en place de périmètres de protections. Un comité de pilotage se réunit régulièrement pour mettre en œuvre un programme d'actions destinées à protéger les ressources.

En cas de pollution, l'eau de la source d'Arcier est envoyée directement dans le Doubs, sans traitement, l'usine de La Malate est alors arrêtée pendant la durée de l'épisode polluant, l'unité de production de Chenecey-Buillon sur la Loue assure la continuité de l'alimentation en eau potable. Morre est alimenté par les eaux de la Loue envoyées dans nos robinets par le syndicat intercommunal des eaux de la Haute Loue basé au Valdahon.

Jean-Michel CAYUELA

# La COM' de MORRE



Année 2016 n° 25 juillet

## Bulletin communal d'information



## Fête du village

Par un temps incertain même menaçant en fin d'après-midi, s'est déroulée une fête sympathique et familiale dans les deux cours du groupe scolaire. Des bénévoles de l'équipe animations encadraient quelques jeux de leur création et les quatre grands jeux loués à la ludothèque La Toupie par la section « Animations » du CASC. Profession Sports Loisirs tenait un stand de carabine laser et sarbacane. Tous ces divertissements étaient gratuits. De nombreux enfants ont pu profiter de cette animation.

Durant la soirée, la buvette battait son plein, les barbecues fumaient, la friteuse chauffait, chacun attendait son tour dans une ambiance festive. Environ une centaine de personnes ont pu se restaurer.

Petits et grands ont bien profité de cette manifestation, ce fut comme un grand repas des voisins !

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré à la réussite de la soirée.

### Dans ce numéro 25

<b>Edito</b>	1	<b>Vie communale</b>	2/3
<b>Infos pratiques</b>	2	<b>Agenda</b>	4
<b>Vie associative</b>	4/5	<b>Etat civil</b>	4



## Réfection des trottoirs des rues St Fort et du Commerce, des allées du cimetière

Du 23 mai au 27 mai, l'entreprise BONNEFOY a remis à neuf une partie des trottoirs de la rue St Fort et de la rue du Commerce. Les travaux consistaient aussi à remettre de nouveaux enrobés, à poser de nouvelles bordures et à reprendre la sortie de la rue des Avelines.



Les trottoirs s'étaient considérablement dégradés et pouvaient devenir dangereux pour les piétons. La longueur traitée est de 300 ml.

Les deux allées du cimetière et les deux contre-allées ont été goudronnées.

## Eclairage public

Dans l'objectif de maîtrise et de réduction des coûts, la commune de Morre a réalisé en 2015 une réflexion sur l'éclairage public. Le recensement des différents types de lampes sur la commune confirmait la vétusté d'une partie des luminaires.

Selon ce constat, la commune a effectué dans l'été 2015 l'extinction entre 23 h et 5h. Les premiers relevés de compteurs confirment une économie de 53 % sur les consommations.

La commune s'est engagée à renouveler les points lumineux les plus vétustes et énergivores. C'est le quartier du Prévitali qui profitera en premier du plan pluriannuel par le remplacement de 13 ensembles lumineux cet automne. Son réseau d'éclairage public est le plus vétuste de la commune.

## Infos pratiques



**ATTENTION :**  
TER Franche comté  
horaires modifiés et desserte par bus  
Consulter l'affichage avant vos déplacements



La circulation de tous les véhicules sur la RD 571  
**côte de Morre sera interdite**  
de jour comme de nuit :  
du lundi 18 juillet à 9 h 00 au vendredi 12 août à 16 h 00



Le secrétariat de mairie sera ouvert du 11 juillet au 30 juillet  
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00  
le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00



### Les experts à Morre - Au voleur !



Les vacances sont des périodes propices aux cambriolages, c'est l'occasion de revoir les précautions à prendre, sur les conseils des gendarmes locaux, qui ont réuni récemment les représentants des communes alentour :

- Elémentaire, mais à rappeler, au vu de leur expérience : Fermez les portes, tout simplement ! Entrée, portes-fenêtres, garage, quand vous êtes chez vous, ou quand vous sortez pour trois minutes...
- Changez les serrures si vous venez d'emménager ou de perdre vos clés, ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée, n'en cachez pas sous le paillason, dans la boîte à lettres ou un pot de fleurs, n'inscrivez pas votre nom ou adresse sur votre trousseau, ne laissez pas d'échelle, outil, échafaudage dans votre jardin.
- Pensez à faire installer des grilles, alarmes, détecteurs... et en votre absence, faites en sorte que votre maison semble habitée (lumière, musique, boîte à lettres vidée ou courrier transféré...),
- Vous partez : éviter de diffuser vos dates d'absence et vos photos de vacances sur les réseaux sociaux ! En revanche, informez vos voisins et amis ; vous pouvez aussi vous inscrire dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances" auprès de la gendarmerie, qui assurera une surveillance régulière de votre logement.
- Aucune précaution n'étant infaillible, lisez bien votre contrat d'assurance habitation, prenez des photos, voire une vidéo, de ce que vous possédez.
- La majorité des vols a lieu dans la journée, ne dure que quelques minutes, et vise de petits objets : bijoux, argent liquide... Cachez-les, ainsi que vos clés de voiture, mais attention à avoir plus d'imagination que les voleurs, qui fouillent en priorité salles de bains et chambres, et toutes les cachettes qui pourront vous paraître originales mais sont loin de l'être...
- N'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout fait suspect pouvant faire penser qu'un cambriolage se prépare (véhicules inhabituels rôdant dans le quartier...) : Cette précaution n'a rien d'une délation, votre voisin ne vous en voudra pas d'avoir signalé par erreur sa nouvelle voiture, mais les recoupements avec des signalements identiques aux alentours ont souvent permis de déjouer des méfaits.

Si malgré tout ceci vous (ou votre voisin) étiez victime d'un cambriolage, appelez le 17. Et même s'il ne faut pas s'attendre à un déploiement de forces du FBI "comme à la télé", préservez toutes les traces, les enquêteurs pourront exploiter les empreintes digitales, et même les traces ADN.

### Bouchons à MORRE...

L'Association Humanitaire Franc Comtoise, dont le siège est à Cléron, vient en aide aux personnes âgées ou handicapées en grande difficulté dans notre région, mais aussi à des hôpitaux dans des pays en crise.

Parmi ses sources de financement, cette association organise une action de récupération des bouchons en liège.

La commune de Morre, en soutien à son action, met en place, près de l'atelier municipal, un container (à côté de celui des bouchons en plastique) dans lequel vous pouvez déposer tous les bouchons en liège (naturel, et non synthétique bien sûr).

Merci pour votre concours à ce beau projet.



## Concours de pétanque



Une accalmie dans un printemps pluvieux a permis la tenue du tournoi de pétanque du village qui a rassemblé 34 joueurs. Cette année a vu la participation d'enfants accompagnés de leurs parents et aussi des joueurs néophytes, c'est un encouragement pour les prochaines éditions. Le duo Catherine et Bruno PLANET a terminé en tête devant Pascal SCHMIDT suivi de Pierre LEPLAT.

## 40 ans déjà !

Le 5 novembre 1976, l'association « Club des jeunes et d'éducation populaire – Altitude 345 » a été enregistré au Journal Officiel, puis appelé C.A.S.C « Club d'animations sportives et culturelles – Altitude 345 » en 1987. Les membres du bureau fêteront les 40 ans de l'association le weekend du 18 novembre 2016. Des informations vous seront apportées prochainement.

## Salon du livre

Conjointement organisé par la mairie et les bénévoles de la bibliothèque, le deuxième salon du livre de MORRE s'est déroulé le 5 juin 2016 à la salle socioculturelle.

Isabelle BRULH-BASTIEN, marraine du salon, ainsi que 16 auteurs ont présenté leur ouvrage à un public venu nombreux. Autobiographies, polars, livres pour les enfants, B.D., romans, expositions de tableaux et montage Knex... il y en avait pour tous les âges !

Merci à tous les visiteurs et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

## Etat civil



### Ont vu le jour :

GROSSIORD DE SAINT-RAT Nils	06 avril	ARBEY Adrien	10 avril
HENRY ONLUTURK Assya	28 mai	STEFANI Livio	20 juin
ESTEVE Aurélien	26 juin		

### Nous ont quittés :

FAVRE-COURTOT Michel	08 avril	59 ans	
ROBERT veuve ANDONOFF Elisabeth	29 mai	88 ans	
VERMOT-DESROCHES Michel	31 mai	56 ans	

## Agenda



<b>1 septembre</b>	: Rentrée scolaire
<b>3 septembre</b>	: Forum des associations salle socioculturelle
<b>2 octobre</b>	: Vide-grenier rue du commerce
<b>3 au 8 octobre</b>	: Vente de brioches ADAPEI
<b>Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup></b>	<b>samedis de chaque mois</b> : marché au centre du village

## L'équipe éditoriale



La commission communication de la commune de Morre : responsable MARTINET M. Christine

L'équipe et les rédacteurs : Clotilde BOILLON, Martine CARTIER, Jean-Michel CAYUELA, Daniel CONCHE, Alain GALLIOT, Patrick GRAUDEAU, Philippe LUSSAGNET, Marie-Christine MARTINET.

La com' de Morre, Mairie 3 rue du commerce 25660 MORRE ☎ 03 81 81 25 27 Mail : mairiedemorre@wanadoo.fr